

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2472>



Collège Marcelle-Pardé à Dijon

Contre la suppression d'une classe de 3ème au collège Pardé à Dijon

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Publication date: lundi 10 mars 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

<!DOCTYPE HTML PUBLIC "-//W3C//DTD HTML 4.0 Transitional//EN">

Motion à l'initiative des enseignants, <o:p></o:p>

adoptée par le Conseil d'Administration du collège *Marcelle-Pardé* de Dijon, <o:p></o:p>

dans sa séance du lundi 10 mars 2008<o:p></o:p>

<o:p> </o:p>

Le Conseil d'Administration du collège *Marcelle-Pardé* s'inquiète fortement de la structure envisagée pour la prochaine rentrée, qui aboutit à alourdir considérablement le rapport E/D (élèves par division), proche de 28 élèves par division et de 29 élèves par classe en Troisième.

L'ensemble des représentants des personnels d'enseignement, d'éducation, des personnels techniques et de service, des parents d'élèves et des élèves élus au C.A. demandent unanimement le rétablissement de la 7ème division de Troisième afin de répondre aux besoins et d'assurer des conditions d'enseignement satisfaisantes pour l'ensemble des élèves de Troisième de notre collège à la prochaine rentrée, ainsi que la dotation afférente en heures-postes d'enseignement, le rapport HSA (heures supplémentaires année) / HP (heures postes) de notre établissement étant déjà très élevé (+ 6%).

Vote : motion adoptée à l'unanimité des membres du Conseil, moins 3 refus de vote (par obligation de réserve).